

Dijon, le 3 mai 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Plan de relance

Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires 13 nouveaux lauréats en Bourgogne-Franche-Comté (3 pages)

Le « Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires » s'inscrit dans le cadre de « France Relance » et du dispositif Territoires d'industrie. Il vise à financer les projets industriels les plus structurants pour les territoires.

Après une instruction technique et financière réalisée par la direction régionale de Bpifrance, les choix se font au plus près du terrain, à travers une co-décision du préfet de région et de la présidente du Conseil régional.

L'instance régionale d'accélération priorise les projets et décide des montants octroyés aux entreprises en Bourgogne-Franche-Comté. Elle s'est tenue dernièrement les 18 mars et 15 avril 2022 et a décidé d'accompagner 13 nouvelles lauréates :

- **ASTREA FONTAINE** à Fontaine-les-Dijon (21) : important programme d'investissement sur le site de Fontaine les Dijon (ex-usine RECIPHARM, et ex-usine du groupe FOURNIER). Ce programme est destiné à augmenter la capacité de production de l'usine et prévoit l'embauche d'environ 50 personnes, avec plusieurs objectifs affichés, tels que la relocalisation de médicaments.
- **Plateforme NSP** à Créancey (21) : renforcement de l'outil productif afin de garantir sa pérennité : agrandissement des infrastructures, développement des services proposés et internalisation de certaines étapes clés des projets de recherche.
- **Ets SOUPEAUX** à Chaumont-le-Bois (21) : investissements visant à améliorer la présentation des paquets de bois finis et la performance de l'entreprise, permettant aussi de la rendre plus attractive pour le personnel.

1

- BOIS EVOLUTION à Villers-Le-Lac (25) : immobilier : agrandissement de la surface de production afin d'optimiser la gestion des flux et d'être en mesure d'accueillir les nouvelles machines. Acquisition d'une nouvelle ligne de production afin de diversifier sa gamme de produits et d'un nouveau dispositif de traitement afin de diminuer son impact environnemental.
- Ecole nationale supérieure de Mécanique et des Microtechniques (ENSMM) à Besançon (25) : acquisition d'un équipement de métrologie de nouvelle génération pour la plateforme de recherche/formation/valorisation de l'école.
- S.I.S. à Avoudrey (25) : poursuite de la relocalisation débutée en 2020 de la production des sous-ensembles réalisée jusque-là chez des sous-traitants. Cette relocalisation passant d'un taux d'externalisation de 34 % à 16 %.
- AXA STENMAN France à Clamecy (58) : projet de faire du site de Clamecy le pôle d'excellence du groupe Allegion en matière d'éclairages de cycles en augmentant les capacités de production et en développant/rapatriant de nouvelles gammes de produits.
- BOIS ET SCIAGES DE SOUGY (58) : installation d'une ligne d'affinage de plaquettes qui permettra de modifier leurs tailles et textures. Cette transformation de la plaquette de scierie créera de nouveaux débouchés tel que l'énergie, la chimie verte ou l'hydrogène vert à terme, afin de diversifier les marchés.
- AVENIR BOIS FORMATION à Saint-Loup-sur-Semouse (70) (école de production) : création d'une association ayant pour but d'accompagner et de former des jeunes de tous horizons, dès l'âge de 15 ans : offrir un soutien éducatif et social au travers d'un enseignement d'excellence, former à des métiers techniques et préparer les jeunes à entrer dans la vie active munis de diplômes d'État.
- B'PACK à Couches (71) : modernisation des machines de production en s'orientant vers des technologies d'avenir, ce qui engendrera moins de gâche carton. 4 créations d'emploi.
- CONSTRUCTIONS METALLIQUES ASSOCIEES à Saint-Laurent-en-Brionnais (71) : achat d'une ligne automatique de perçage et d'une cisaille hydraulique pivotante permettant d'augmenter la production de charpente métallique et d'améliorer la qualité du travail pour les salariés et les délais de fabrication.
- SCHOTT FRANCE PHARMA SYSTEMS à Pont sur Yonne (89) : conversion de 3 lignes de production d'ampoules pharmaceutiques en 1 ligne de production pipettes (rapatriement de pipettes fabriquées actuellement en Indonésie pour un client français) et 2 lignes flacons cosmétiques (marché français porteur et écologiquement responsable avec le remplacement de contenants plastique par du verre).
- SELECTARC à Grandvillars (90) : en vue de la digitalisation et numérisation des machines de production, mise en place des moyens de monitoring et de logiciels de traitement des données, modernisation du parc machines existant avec automatisation des process et amélioration de la performance énergétique, acquisition de nouvelles machines et enfin renforcement de ses moyens en R&D.

Ces projets représentent un investissement global de plus de 32,6 millions d'euros par ces entreprises qui seront alors soutenues par près de 3,7 millions d'euros de subvention d'État.

Depuis le lancement de ce fonds, 106 projets industriels, majoritairement de PME et d'entreprises de taille intermédiaires (ETI), ont déjà été accompagnés ce qui représente plus de 45 millions d'euros de subventions de l'État.

La Région Bourgogne-Franche-Comté partenaire avec l'État

Après le partenariat État-Régions signé le 28 septembre 2020, la dynamique se poursuit et s'amplifie avec l'abondement, à nouveau, de 6 millions d'euros de la part de la **Région Bourgogne-Franche-Comté** au Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires.

Depuis le lancement de ce fonds, la **Région Bourgogne-Franche-Comté** a, pour sa part, soutenu 18 projets d'entreprises industrielles, ce qui représente près de 9,3 millions d'euros de subventions.

Après le plan de relance : France 2030

Après les aides d'urgence (qui visaient à éviter les faillites à très court terme) et France Relance (qui visait à éviter un enlisement de l'économie), France 2030 aspire à faire de la France une grande nation industrielle dans les secteurs stratégiques en 2030.

Ce sont 34 milliards d'euros de France 2030, qui viennent s'ajouter aux 20 milliards d'euros déjà prévus dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir, qui permettront de réaliser cette vision, et faire émerger une ambition à la hauteur des enjeux qui s'annoncent pour la France de 2030.

Au total, ce sont donc 54 Mds€ qui s'articulent autour de trois enjeux : mieux produire, mieux vivre et mieux comprendre notre monde, qui doivent permettre à la France de choisir son destin et de retrouver son indépendance.

Les **entreprises de la région Bourgogne-Franche-Comté** sont très bien positionnées sur la plupart des secteurs visés par les objectifs de France 2030, comme le nucléaire, l'agro-alimentaire ou encore la santé.